C'est clair !

ASSURANCE
Habitation

SURAVENIR ASSURANCES
UNE FILIALE DU Crédit Mutuel ARKEA

Protégez efficacement votre lieu de vie, tout en limitant votre impact sur la planète grâce à l'économie circulaire et des services de prévention

Propriétaire ou locataire, en maison ou appartement, avec ou sans jardin… Parce que votre logement est unique, nous vous proposons des garanties personnalisées pour protéger votre résidence principale ou secondaire ainsi que votre mobilier et vos effets personnels.

Pourquoi ce contrat est-il fait pour vous ?

Selon les garanties et options[1], bénéficiez d'une couverture Habitation performante.

Des garanties couvrantes

Disposez de garanties optimales, incluses dans le contrat :

Lors d'une absence prolongée de votre domicile, vous êtes toujours garanti en cas de vol, y compris pour votre résidence secondaire.

En cas de vent fort, nous garantissons vos dommages sur vos bâtiments.

Disposez d'options pour vos besoins spécifiques

Optez pour l'option "Appareils Électroménagers, Informatique et Audiovisuel" pour garantir le remplacement de vos équipements sans vétusté en cas d'irréparabilité.

Avec le Pack jardin, nous prenons en charge les dommages causés aux récupérateurs d'eau, aux composteurs ou encore aux clôtures végétales, arbres et arbustes.

Une offre sur-mesure

Sensible aux enjeux écologiques, optez pour une assurance plus vertueuse avec la formule Positive :

Vous pourrez bénéficier de garanties couvrantes et personnalisées tout en valorisant votre volonté de limiter votre impact sur l'environnement grâce au recours, en cas de sinistre, à la réparation ou aux biens reconditionnés. De plus, vous contribuez à la préservation des littoraux avec une offre qui vous permet d'agir pour la préservation de la biodiversité.

Avec la formule Classique :

Vous pourrez bénéficier de garanties couvrantes et personnalisées.

Un accompagnement au quotidien

Etre informé pour mieux se protéger :

Parce que le mieux reste d'éviter un sinistre, nous vous adressons des conseils de prévention et vous informons en cas d'événement climatique.

Disposez d'une assistance habitation 24h/24, 7j/7 :

Nous vous accompagnons par téléphone en cas de besoin pour un dépannage au quotidien (ex : réparation d'urgence en plomberie, chauffage, serrurerie,...).

(2)



Et en +

Découvrez nos services en ligne :

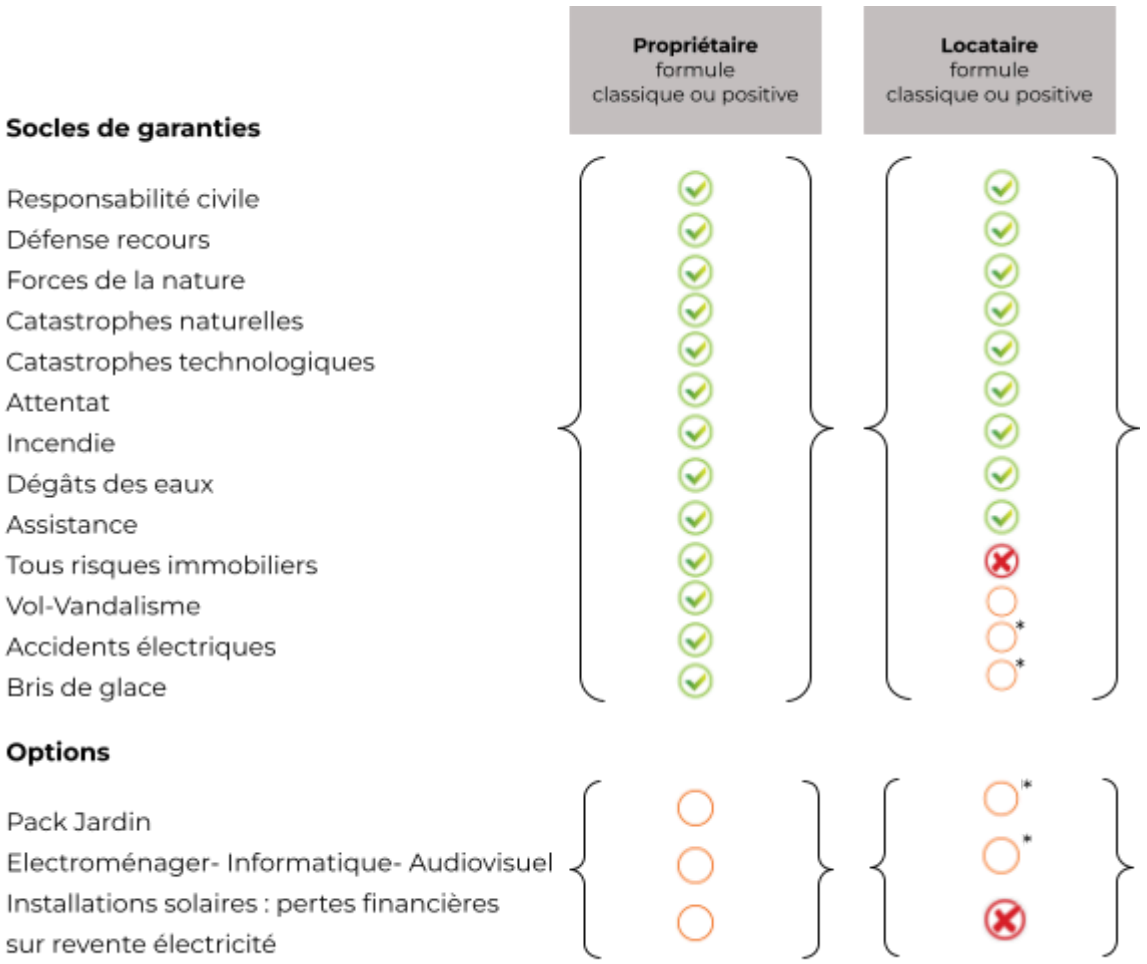
Le téléchargement de votre attestation d'assurance habitation depuis votre espace personnel, la déclaration et le suivi de votre sinistre sur Internet ou mobile, la réception de messages de prévention en cas d'alertes météo...

[1] Les garanties s'appliquent dans les conditions, limites, plafonds et exclusions indiquées aux Conditions Générales du contrat et aux Conditions Particulières souscrites..

[2] Contrats permettant d'accéder aux avantages Privilège: Auto (Auto, Moto, Cyclo, Camping-car), Habitation et Vie Privée (Résidence principale ou secondaire, Navigation de Plaisance), Santé et Prévoyance (Complémentaire Santé, Prévi-Accidents de la Vie, Prévi-autonomie).Conditions en vigueur au 19/05/2025, susceptibles d'évolution.

L'essentiel

Les garanties s'appliquent dans les conditions, limites et exclusions indiquées aux Conditions Générales du contrat et aux Conditions Particulières souscrites.



**Un ensemble d'options accessibles via la garantie vol*

Cas pratiques : Comment intervient votre contrat ?

Pourquoi souscrire l'option "Electroménager, informatique et Audiovisuel" ?

Il y a 2 ans, M. Peron, locataire, a acheté un téléviseur et un ordinateur. Suite à un violent orage, ils sont endommagés.

Un diagnostic sera réalisé par notre partenaire afin de déterminer tout d'abord si la réparation est possible. En cas de non réparabilité, un bien reconditionné de caractéristique équivalente vous sera alors proposé.

Pourquoi souscrire l'option "Pack Jardin" ?

Monsieur Y, propriétaire de sa maison, a récemment subi des dommages dans son jardin à la suite d'une tempête. Son abri de jardin a été détruit par des vents violents. Grâce à l'option "Pack Jardin", Monsieur Y percevra une indemnisation équivalente à la valeur de remplacement, dans la limite de 3500 €.

Souscription soumise à acceptation du dossier par l'assureur. Conditions en vigueur au 19/05/2025, susceptibles d'évolution.
Document à caractère publicitaire.

Assureur : Suravenir Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, Société Anonyme au capital entièrement libéré de 45 323 910 € ayant son siège social situé à 2, rue Vasco de Gama – Saint Herblain, 44931 Nantes Cedex 9, immatriculée au RCS de Nantes sous le n°343 142 659.

Distributeur : Crédit Mutuel Arkéa - SA coopérative de crédit à capital variable et de courtage d'assurances - 1, rue Louis Lichou - 29480 Le Relecq-Kerhuon - Siren 775 577 018 RCS Brest - n° Orias 07 025 585 vérifiable sur www.orias.fr.

Assisteur : Europ Assistance, Société anonyme au capital de 48 123 637 €. Entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, sise 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris.

Vos contacts :

• Votre conseiller du Crédit Mutuel de Bretagne
• Par internet www.cmb.fr
• Par téléphone 0 800 118 811 Service & appel gratuits

Crédit Mutuel de Bretagne
Groupe Crédit Mutuel ARKEA

SURAVENIR ASSURANCES
UNE FILIALE DU Crédit Mutuel ARKEA